

Témoignage

La réunion de la Fraternité Saint-Pierre à Rocca di Papa

(Février 2000)

par le Dr Jonathan White

Ce témoignage est très intéressant parce qu'il montre la Rome conciliaire actuelle à visage découvert. Le Dr. White, ancien séminariste de la Fraternité Saint-Pierre et aujourd'hui médecin, explique comment et pourquoi il est complètement revenu de l'opinion qu'il avait sur la commission pontificale *Ecclesia Dei* chargée de s'occuper des « traditionalistes ». Ce récit donne un aperçu éclairant sur les intentions véritables de « Rome » à l'égard de la Tradition catholique.

Le Sel de la terre.

Introduction

LA FRATERNITÉ SAINT-PIERRE a été fondée en 1988 par un petit nombre de prêtres et un diacre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X qui n'étaient pas d'accord avec les consécrations épiscopales de NN.SS. Williamson, Galaretta, Tissier de Mallerais et Fellay par Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer. Les prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre célèbrent publiquement la messe dans l'*editio typica* de 1962, seulement avec la permission expresse de l'ordinaire du lieu (la « messe de l'Indult »). La commission pontificale *Ecclesia Dei* fut créée afin de faciliter la célébration des messes avec indult pour ceux qui le souhaitent. Elle a juridiction sur toutes les communautés qui se réclament d'elle (exemple : la Fraternité Saint-Pierre, l'Institut du Christ-Roi, le Barroux, la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier, etc.).

Voici un compte-rendu des événements dont j'ai été le témoin en février 2000, à la réunion extraordinaire de la Fraternité Saint-Pierre à Rocca di Papa, près de Rome. Cette réunion avait été convoquée par la commission *Ecclesia Dei*, soi-disant pour faire échec à un début de scission. Seize prêtres avaient écrit au cardinal Medina Estevez ¹ pour demander si l'abbé Bisig, alors supérieur général

¹ — Préfet de la congrégation pour la Liturgie.

de la Fraternité Saint-Pierre, avait le droit d'interdire aux prêtres de la Fraternité Saint-Pierre de dire la nouvelle messe. Le cardinal Medina répondit immédiatement qu'on ne pouvait refuser le nouvel *Ordo* à aucun prêtre de rite latin. L'abbé Bisig fut alors déposé de sa charge.

Je viens moi-même d'une famille attachée au nouvel *Ordo*. Après avoir suivi en 1992 une première messe célébrée selon l'indult, petit à petit, j'en suis venu à n'assister qu'aux messes de l'ancien rite.

Avant la réunion, je considérais la Fraternité Saint-Pie X comme probablement schismatique, et j'étais persuadé de la sincérité de la commission Ecclesia Dei. C'est alors que j'eus un aperçu privilégié de ce qu'était cette commission, qui me fit complètement changer d'avis.

Avant Rocca di Papa

La Fraternité Saint-Pierre était officiellement en crise quand j'entrai au séminaire de Wigratzbad (Allemagne) en septembre 1999. Le séminaire était en grande partie uni contre la position des Seize – à l'exception d'un diacre et de trois séminaristes (sur un total d'environ soixante séminaristes). D'ailleurs, les trois séminaristes partirent soudainement, prétextant que l'atmosphère était devenue intolérable.

Quelques membres du corps enseignant, dont l'abbé C. Encina ¹, appuyaient ouvertement les Seize et essayèrent de me convertir, ainsi que d'autres séminaristes, à leur position. Je rapportai donc au directeur, l'abbé du Faÿ de Choisinet, et au sous-directeur, l'abbé Deneke ², les tentatives de l'abbé Encina, mais ils dirent qu'ils ne pouvaient rien y faire, malgré les risques que cela entraînait pour les autres séminaristes.

On avait émis l'idée d'une réunion plénière de la Fraternité Saint-Pierre, mais elle fut longtemps repoussée. Finalement, elle eut lieu en février 2000. Le jour de la Purification, de retour à Wigratzbad après un pèlerinage en Suisse, on me demanda si je voulais bien aller à Rome en tant qu'interprète pour cette réunion extraordinaire de la Fraternité Saint-Pierre. L'abbé C. Fusting ³ m'apprit que l'interprète anglais-allemand prévu, un Américain, avait un empêchement. J'acceptai, bien que je fusse franchement surpris qu'on permit à un séminariste de l'année de spiritualité (même pas incardiné temporairement dans la Fraternité Saint-Pierre) d'assister à une réunion à la fois si divisée et si décisive.

Je partis donc pour Rome en voiture avec l'abbé Bisig. Après quelques heures passées à échanger des civilités, je lui demandai comment une telle situa-

¹ — Secrétaire de l'abbé Bisig et membre du corps enseignant à Wigratzbad.

² — Après l'été 2000, fut nommé directeur du séminaire de Wigratzbad.

³ — Responsable des séminaristes germanophones de l'année de spiritualité au séminaire de Wigratzbad.

tion avait pu naître dans la Fraternité. Il me dit que des fautes avaient été commises. Il me dit aussi qu'il avait écrit au cardinal Ratzinger ¹, demandant de l'aide pour maintenir l'exclusivité liturgique dans la Fraternité Saint-Pierre. Trois mois après, le cardinal Ratzinger n'avait toujours pas répondu. De fait, l'abbé Bisig n'apprit l'opinion du cardinal que par un fax de ce dernier au père de Blignières, supérieur de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier. Il lui disait ne pas pouvoir l'aider.

Pendant les trois jours qui précédèrent la conférence, l'abbé Bisig rencontra plusieurs personnes, entre autres le cardinal A. Mayer, qui fut, pendant un temps, supérieur de la commission Ecclesia Dei. Il fit le constat que ni le cardinal Mayer ni les autres ne lui appuyaient leur appui.

J'assistai aussi à une entrevue avec Mgr Perl, secrétaire et personnage clé de la commission Ecclesia Dei, qui avait participé il y a plusieurs années aux négociations avec Mgr Lefebvre, à la visite du cardinal Gagnon, etc. L'économiste de la Fraternité Saint-Pierre, l'abbé S. Conrad, avait arrangé cette entrevue avec Mgr Perl, parce qu'ils étaient de vieux camarades, issus de la même école en Allemagne. Les abbés de Andrade et Ribeton, diacres, étaient aussi présents.

Mgr Perl nous fit part de la quantité de courrier qu'il avait reçue du monde entier contre la position des Seize. Il était indigné, particulièrement, par les critiques contre sa personne. Mgr Perl tourna en plaisanterie l'idée d'une interférence de la commission Ecclesia Dei dans la réunion de la Fraternité Saint-Pierre. « C'est une affaire interne, de famille » nous dit-il en allemand.

La réunion de la Fraternité Saint-Pierre

La réunion commença le lundi 8 février 2000, dans la chapelle de Mondo Migliore à Rocca di Papa. Tous les prêtres y furent appelés pour prêter, à la demande de la commission Ecclesia Dei, le serment solennel de ne révéler aucun détail de la réunion aux médias. Je n'étais pas là, mais l'abbé Gerstle, supérieur du district d'Allemagne, me montra le serment et me demanda de le prêter, ce que je refusai de faire.

Après le serment, qui apparut à beaucoup de prêtres comme ayant été fait sous la contrainte, les membres de la Fraternité Saint-Pierre se rendirent à la salle de conférence. Sur le podium, étaient assis Mgr Perl, Mgr Culkins ² et un dominicain français qui ne furent jamais présentés à l'assemblée. Je ne connais toujours pas le nom du dominicain français. Le cardinal Felici ³ avait fait une chute et ne put être présent à aucun moment de la réunion. C'est Mgr Perl qui dirigea les débats, fit le discours d'ouverture, et régla les interventions. On ne tint aucun

¹ — Préfet de la congrégation pour la Doctrine de la foi au Vatican.

² — Sous-Secrétaire de la commission Ecclesia Dei.

³ — Président de la commission Ecclesia Dei jusqu'à Pâques 2000.

compte de l'abbé Bisig, le supérieur général « démissionné » de la Fraternité Saint-Pierre et il s'assit, sans avoir été présenté, au même niveau que le reste des membres de la Fraternité.

L'ordre des interventions avait été fixé par l'abbé Devillers, sympathisant des modernistes, qui devait devenir plus tard supérieur général. L'ordre alphabétique des délégués était chaotique, pour ne pas dire plus, puisque l'abbé Devillers est français (par exemple : l'abbé d'Anselme était placé à la lettre « D » ainsi que l'abbé de Blignièrès, tandis que l'abbé de Beauchef de Servigny était placé à la lettre « S » ; voir la liste en appendice). L'ordre était franchement étudié pour être favorable aux Seize, leur accordant des places clés au début et à la fin du groupe important des francophones.

Le groupe des Anglais commença ses discours. A chacun revenait normalement un temps de parole de cinq minutes. Ils étaient largement favorables à l'exclusivité des livres liturgiques de 1962, excepté, en particulier, les abbés Gee et Vail.

De même, le groupe allemand était contre les changements, sauf l'abbé Kühlem qui prononça un discours étrange contre l'exorcisme, et l'abbé Zimmer, l'un des membres fondateurs qui bascula dans le camp moderniste.

Mgr Perl commençait visiblement à s'énerver quand les Français commencèrent leurs discours. Il interrompit ouvertement d'éloquents propos contre le modernisme des abbés Cras et Stemler, alors qu'il laissa (selon mes propres calculs) plus de huit minutes pour les plaidoyers prononcés par les Seize (par exemple l'abbé de Servigny, l'abbé D. Le Pivain). Mgr Tournyol du Clos ¹ avait envoyé son intervention par courrier de Beyrouth. Depuis, elle circule sur Internet. Essentiellement, il y affirme que cette réunion de la commission Ecclesia Dei est un piège. Mgr Perl paraphrasa cette lettre en la lisant à l'assemblée, sans mentionner le « piège » : par le fait même, il changea complètement le sens des paroles de Mgr Tournyol du Clos.

Mes écouteurs me permirent d'entendre les commentaires faits en privé par les trois personnalités du podium. J'entendis distinctement Mgr Perl faire des commentaires tels que : « Affreux », quand les orateurs expliquaient pourquoi l'exclusivité liturgique était nécessaire. Quand l'un des Seize, ou de leurs sympathisants, parlait, il disait clairement : « Bien dit », ou : « Très bien ».

La partie la plus intéressante de la réunion fut un court sermon de Mgr Perl aux délégués. Il exposa son idée (ou bien était-ce la position de la commission Ecclesia Dei ?) sur le rôle de la commission Ecclesia Dei. Il ne s'agissait pas, conformément au *motu proprio*, de favoriser les intérêts des traditionalistes ni, essentiellement, d'exercer une pression sur les ordinaires des lieux qui ne veulent pas autoriser la messe avec indult. Les vues de Mgr Perl concernant son rôle étaient sensiblement différentes. Il s'agissait « de vous ramener (la Fraternité Saint-Pierre et, je présume, les traditionalistes) à l'Église ». De la force de ces « retours »

¹ — Archimandrite au Liban et premier conseiller de la Fraternité Saint-Pierre.

à l'Église naîtrait un renouveau (selon les dires d'autres délégués, une « réforme de la réforme »).

Ceci était clairement contraire aux termes du *motu proprio* « *Ecclesia Dei adflicta* ». Il manifesta aussi son incompréhension de l'enseignement traditionnel catholique en soutenant qu'on ne pouvait pas parler de deux rites : l'ancien et le nouveau. Il nous informa qu'il n'y avait qu'un seul rite, mais deux usages – le nouveau rite remplaçant pour toujours l'ancien rite – d'où la nécessité urgente d'abandonner l'ancien rite pour être obéissant à Jean-Paul II. On pourrait se demander pourquoi il se montra si hostile à l'ancien rite s'il n'y a pas de différence importante entre les deux.

Mgr Culkins, pour ne pas être en reste, se lança lui aussi dans une longue polémique. Des dizaines de milliers de gens étaient venus à Rome la semaine précédente, en pèlerinage, dit-il. Des milliers de prêtres, comme il en informa la Fraternité Saint-Pierre, avaient concélébré avec Jean-Paul II au cours d'une seule messe. Comparés à cela (et, par conséquent, comparés à tous les catholiques modernistes), « vous n'êtes *rien* » ! Et comme pour donner plus de poids à son message, il répéta plusieurs fois : « vous n'êtes *rien* » ! Il dit aussi qu'il vivait dans une maison avec plusieurs autres prêtres qui « ne peuvent pas arriver à comprendre de quoi vous parlez » et qui trouvaient la situation de la Fraternité Saint-Pierre vraiment déplacée.

Pendant un bon moment, il parla aussi de ses trente ans de sacerdoce et dit, au fond, à quel point il était devenu sage. Il déclara avec mépris que beaucoup de prêtres, ici, n'avaient que quelques années de sacerdoce, et voilà qu'ils osaient contester avec lui ! En effet, lorsque je parlai en privé avec Mgr Culkins, en descendant au café, il remarqua que j'étais le seul à n'être pas en soutane : il me demanda si j'étais au séminaire du Nebraska. Je répliquai que j'étais à Wigratzbad. « Nous verrons s'il existera toujours après cela », ajouta-t-il sérieusement. Il critiqua aussi Michael Davies, défenseur de l'ancien rite via *Una Voce*. « Pour qui se prend-il ? » dit-il d'une voix traînante. « Il n'a même pas étudié la théologie et il ose me faire un cours sur la messe... » Et il continua ainsi. Il ne s'arrêta même pas pour savoir si je connaissais Monsieur Davies. J'aurais pu être son fils et Mgr Culkins n'en aurait rien su.

Il y avait aussi un autre personnage pittoresque à la réunion : Mgr Brandmüller, un prélat romain qui est aussi historien de l'Église. Il fit un exposé sur les Petites Églises et sur un schisme en Russie provoqué par d'insignifiantes petites différences extérieures telles que le nombre de doigts qu'on doit utiliser pour faire le signe de croix. Tout son discours semblait faire un parallèle avec les revendications de la Fraternité Saint-Pierre demandant l'exclusivité liturgique, lesquelles seraient considérées par l'histoire comme hors de propos et méprisables. L'abbé Deneke parla à Mgr Brandmüller après son exposé et, apparemment, le prélat n'avait pas du tout connaissance des problèmes de la Fraternité Saint-Pierre ; Mgr Perl lui avait simplement demandé de parler sur ces sujets.

A la fin de la première série de discussions libres, il semblait évident qu'il y aurait une scission dans la Fraternité Saint-Pierre. Un autre interprète entendit le dominicain français l'admettre, mais je ne peux pas garantir la véracité de ce témoignage. Les Seize quittaient chaque session en parlant sérieusement avec Mgr Perl et Mgr Culkins. Leur influence paraissait totale. L'abbé Emerson me dit que je risquais l'expulsion du séminaire si je continuais à traduire les commentaires partisans des Monsignori sur le podium. Tout semblait perdu.

Cependant, après au moins une soirée de négociations privées, un document émanant de l'abbé Recktenwald, membre fondateur de la Fraternité Saint-Pierre, fut présenté à l'assemblée. Je fus l'un des premiers à le voir puisque je devais le traduire en anglais. C'était un énorme compromis : les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre concédaient que tous les prêtres du rite romain avaient le droit de dire la nouvelle messe, mais ils restreignaient volontairement pour eux ce droit à la messe chrismale avec l'évêque du lieu, c'est-à-dire seulement une fois par an. Le choix de concélébrer serait laissé à la conscience individuelle de chaque prêtre.

A ce moment-là, beaucoup des prêtres de la Fraternité Saint-Pierre semblèrent abandonner la lutte. La réunion était de fait épuisante et, le vendredi, au moment même où se décidait un compromis fatal, plusieurs partirent visiter Rome. J'étais frustré de voir qu'au moment critique de la bataille, les soldats semblaient quitter délibérément le champ de bataille.

La commission Ecclesia Dei demanda à chaque membre de la Fraternité Saint-Pierre de signer un document acceptant le compromis. La plupart des membres de la Fraternité avaient accepté de le signer vers la fin du vendredi après-midi. Un sage délégué insista pour que personne ne signât avant d'avoir réfléchi, mais peu d'entre eux écoutèrent ce conseil.

La conclusion de la réunion fut l'acceptation provisoire du compromis par la commission Ecclesia Dei et le rétablissement de l'abbé Bisig comme supérieur général avec tous ses pouvoirs intacts. Il est intéressant de voir que, quelques mois plus tard, l'abbé Bisig fut déposé par décret de la commission Ecclesia Dei et que, maintenant, tout prêtre peut célébrer n'importe quel rite sans crainte de sanctions de la part de l'abbé Devillers.

Je quittai le séminaire de la Fraternité Saint-Pierre à Pâques 2000, mais je sais de source sûre que le cardinal Castrillon-Hoyos ¹ lui-même a promis que, dans quelques années, la Fraternité Saint-Pierre sera libre de choisir son propre supérieur général. Ceci est instructif étant donné qu'en ses douze années d'existence, la commission Ecclesia Dei a imposé deux fois son candidat à la charge de supérieur général.

¹ — Préfet de la congrégation pour le Clergé et, depuis l'été 2000, président de la commission Ecclesia Dei.

Conclusion

Les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre ont décidé de leur avenir. Ils ont fait des compromis sur des questions fondamentales et maintenant ils cohabitent avec le nouveau rite. Certains diront que leur rupture initiale avec la Fraternité Saint-Pie X était déjà un compromis et qu'ils sont maintenant forcés d'accepter chaque *diktat* de la commission Ecclesia Dei s'ils ne veulent pas voir leur entreprise ridiculisée. Mgr Lefebvre n'avait-il pas prévenu qu'une commission pontificale sans une majorité de traditionalistes ne serait rien d'autre qu'une marionnette ? Il mit en garde contre le danger de ne pas garantir la pérennité de la Tradition.

Comment les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre ont-ils été récompensés de leur « loyauté » ? Il y a eu une diminution objective de l'indépendance de la Fraternité Saint-Pierre, avec, pour preuve, l'imposition de l'abbé Devillers, favorable aux modernistes. L'exclusivité liturgique si clairement envisagée dans les négociations entre Mgr Lefebvre et Rome en 1988 a été rejetée. Les communautés soumises à la commission Ecclesia Dei n'ont toujours pas d'évêque – l'une des conditions des négociations de 1988 plus tard révoquées.

Cette triste réunion de février 2000 a mis en lumière quelques points intéressants :

1. La commission Ecclesia Dei a montré son incompréhension des intérêts des catholiques de la Tradition.
2. Les propos de Mgr Perl avant, ainsi que ses interventions pendant la réunion, ne sont pas cohérents. Ses interventions ont montré que la commission Ecclesia Dei contrôlait tout et était largement partisane.
3. La commission Ecclesia Dei est pour un affaiblissement d'une stricte exclusivité liturgique avec, pour but, le remplacement de la messe tridentine par la nouvelle messe.
4. La commission Ecclesia Dei a affirmé qu'elle voulait que tous les traditionalistes « reviennent à l'Église » pour une réforme de la réforme. Ce n'était pas le but fixé en 1988, quand la commission Ecclesia Dei fut créée pour servir les intérêts des traditionalistes.

On ne pouvait pas faire confiance à la commission Ecclesia Dei en février 2000 ainsi que l'avait prévu Mgr Lefebvre. Comme l'a dit Mgr Tournyol du Clos, la réunion était un piège. La commission Ecclesia Dei « récompense » ses amis fidèles en les châtiant.

Ce témoignage montre que de puissantes forces sont à l'œuvre pour détruire la Tradition. Elles ont détruit la Fraternité Saint-Pierre et s'approprient à détruire la société Saint-Jean-Marie-Vianney de Campos. Même si, depuis cette réunion, quelques nouveaux responsables ont été nommés à la commission Ecclesia Dei, les intentions sont toujours les mêmes. Rome doit avant tout prouver qu'elle est devenue digne de confiance.

Appendice

Ordre des délégués francophones pour les discours

Abbé Gonzague Babinet, diacre, FSSP
Abbé Gabriel Baumann, FSSP
Abbé Josef Bisig, FSSP
Abbé Hubert Bizard, FSSP
Abbé José Calvin, FSSP
Abbé Bruno Chassagne, FSSP
Abbé Philippe Tournyol du Clos, FSSP
Abbé Denis Coiffet, FSSP
Abbé Alban Cras, FSSP
Abbé Raphaël d'Anselme, FSSP
Abbé Bruno le Barbier de Blignièrès, FSSP
Abbé Edouard de Mentque, FSSP
Abbé Hugues de Montjoye, FSSP
Abbé René de Reboul, FSSP
Abbé Laurent Demets, diacre, FSSP
Abbé Marc-Antoine Dor, FSSP
Abbé Etienne Dumoulin, FSSP
Abbé Gerald Duroisin, FSSP
Abbé Patrick du Fay de Choisinet, FSSP
Abbé Jean-Marc Fournier, FSSP
Abbé Xavier Garban, FSSP
Abbé Pierre-Henri Gouy, FSSP
Abbé Laurent Guimon, FSSP
Abbé Hervé Hygonnet, FSSP
Abbé Eric Jouru, FSSP
Abbé Jean-Laurent Lefevre, FSSP
Abbé Denis Le Pivain, FSSP
Abbé Bruno Le Pivain, FSSP
Abbé Tancrede Leroux, FSSP
Abbé Fabrice Loiseau, FSSP
Abbé Thibault Desgrées du Lou, FSSP
Abbé Brice Meissonnier, FSSP
Abbé Francois Pozetto, FSSP
Abbé Alfredo Reyes-Barrios, FSSP
Abbé Vincent Ribeton, diacre, FSSP
Abbé Gérard de Beauchef de Servigny, FSSP
Abbé Bruno Stemler, FSSP
Abbé Nathan Vail, FSSP
Abbé William Vojtek, FSSP

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !